



## HABILITATION MÉCANIQUE ME VÉRIFICATION / ME MESURAGE (Personnel mécanicien)

### OBJECTIF(S)

---

- ✓ Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur des installations et équipements mécaniques dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.
- ✓ S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

---

Personnel d'exploitation ou mécanicien appelé à effectuer des opérations spécifiques de vérification et/ou mesurage sur des ouvrages ou de la conception mécaniques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation interne ou suit un ordre de mission écrit en mécanique adaptés aux opérations qui lui sont confiées.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

### PRÉREQUIS

---

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

### DURÉE

---

Formation initiale : 10H30 (1,5 jours).

Recyclage : 07H00 (1 jour).

### DÉLAI D'INSCRIPTION

---

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

---

De 1 à 10 stagiaires.

## PROGRAMME

---

### Notions élémentaires en mécanique :

- Qu'est-ce qu'un risque causé par un danger mécanique ?
- Les énergies cinétique, potentielle et thermodynamique ainsi que leur mesure.

### Le courant électrique, les risques mécaniques et le corps humain :

- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les différentes façons de s'électriser et de se blesser.
- Les risques liés aux dangers mécaniques.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
- Matériel de protection individuel et collectif : identifier, vérifier, utiliser.
- Évolution de la réglementation en mécanique.

### Travaux d'ordre mécanique :

- Définitions relatives aux ouvrages, opérations, conception, zones et locaux.
- Analyse générale des règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 et dans le Règlement Intérieur de l'entreprise.

### Appareillage de sectionnement, commande et protection :

- Rôle et manipulation – Notions de surcharge/surpression/dépression.

### Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage mécanique :

- Opérations hors mouvement / condamnation.
- Rôles des intervenants (ME Vérification, Mesurage, Essai).
- Consignes et documents écrits.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique).
- La distribution mécanique, le matériel mécanique.
- Les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et Collective (EPC).

### Incidents et accidents sur les ouvrages électriques et mécanique :

- Dispositions à prendre en cas d'accident sur les équipements électriques et mécaniques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et mécanique : incendie/explosion/fuite sur les ouvrages mécaniques.

### Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.

## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Cours et test théorique en salle.

Pratique en salle et/ou sur les machines de l'entreprise.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Un formateur pour 10 stagiaires.

Diaporama.

Matériel spécifique :

Maquette pédagogique.

Système de balisage.

Système de condamneur mécanique.

Documents écrits applicables lors de travaux mécaniques.

## VALIDATION DE LA FORMATION

---

À l'issue des tests théoriques et pratiques, un avis et un titre d'habilitation préédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation.

## PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

---

Périodicité de recyclage préconisée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

Selon l'évolution des besoins par l'entreprise, le recyclage peut être à l'appréciation de celle-ci.

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES

---

Pièce d'identité et convocation.

## CONSIGNES PARTICULIÈRES

---

Disposer de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Venir avec une tenue appropriée.

La caisse à outils est fournie par le formateur.